

La mobilité urbaine à Esch : un bilan intermédiaire et les perspectives

Jeudi, 15 octobre 2020. L'optimisation de la mobilité urbaine de l'agglomération d'Esch-sur-Alzette constitue une des priorités politiques principales de ces dernières années. L'étendue des réseaux et infrastructures eschoises nécessite cependant un développement et une planification étagée en étapes. Un certain nombre de mesures prises ont été implantées au cours des derniers mois. D'autres suivront au cours des prochains mois. L'objectif final de ce concept de mobilité urbaine est l'amélioration de la qualité de vie des résidents tout en simplifiant les déplacements dans la zone urbaine d'Esch-sur-Alzette.

Bilan stationnement résidentiel:

L'optimisation du stationnement résidentiel joue un rôle prépondérant dans cette stratégie. Avec l'élargissement du stationnement résidentiel au quartier « Université » en janvier 2019, le stationnement résidentiel est généralisé sur l'ensemble du territoire de la Ville d'Esch.

Suite à une étude sur le stationnement au centre-ville et dont les résultats ont été présentés au Conseil communal en février 2020, des mesures d'optimisation sont entrées en vigueur en septembre 2020. Ces mesures s'inscrivent dans une approche générale d'optimisation des possibilités de stationnement sur le territoire de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

Les objectifs de ces adaptations sont multiples :

- Amélioration de la qualité de vie des résidents via la diminution du trafic à la recherche d'un emplacement de stationnement
- Amélioration de l'accessibilité des visiteurs et du trafic commercial
- Optimisation des emplacements disponibles
- Diminution du nombre d'automobilistes mal garés

Zones de livraison :

L'horaire réservé aux livraisons est limité à 14h00. Partant, quelque 120 emplacements supplémentaires sont à la disposition du public à partir de 14h dans les quartiers du centre-ville.

Parking minute :

Quatre emplacements de stationnement supplémentaires au régime du « parking minute » sont disponibles dans la rue du Fossé en bordure de la Place des Remparts. La durée de stationnement est limitée à 20 minutes au tarif de 0,20.-€, à payer aux parcomètres installés à cette fin aux emplacements choisis.

Stationnement « exclusif résidents » (« Einwohnerparken ») :

Le stationnement est exclusivement réservé aux résidents des secteurs résidentiels des rues suivantes, sous condition qu'ils se soient procurés la vignette de stationnement résidentiel :

rue Pierre Claude, rue de l'Industrie, rue des Jardins, rue Ferdinand Nothomb, rue des Remparts (place des Remparts - rue de l'Eglise), rue St Antoine, rue Ernie Reitz, rue Curé Jacques Kaiser, rue Simon Bolivar, rue de l'Ecole, rue St Martin, rue St Vincent Grand-Rue - Rue St. Martin), avenue de la Gare (rond-point bvd J.F. Kennedy - rue Ferdinand Nothomb).

Réduction des zones dites « tampon » entre divers secteurs de stationnement :

Dans les secteurs de stationnement Al Esch, Brill, Uecht, Dellhéicht, Clair-Chêne et Wobrecken les zones de stationnement dites « tampon », c'est-à-dire où les vignettes de stationnement résidentiel de deux secteurs sont respectivement en vigueur, sont réduites aux axes routiers séparant deux secteurs. Cette mesure mène à un gain d'emplacements de stationnement pour les résidents de secteurs confrontés à une saturation élevée de l'occupation des emplacements de stationnement.

Autres mesures :

- Révision des vignettes de stationnement résidentiel : remplacement des vignettes P120/P120+ par les vignettes P120/P240.
- Finalisation de la mise en place des 17 bornes de recharge électrique fin 2020, conformément à la législation en la matière.

- Mise en place d'un concept d'accès pour la rue de l'Alzette avec des bornes escamotables dans l'Avenue de la Gare afin de limiter le trafic illicite. Aménagement spécifique des entrées des zones piétonnes.
- Introduction d'une heure de stationnement gratuite les samedis dans le parking public Brill

Bilan mobilité douce et transports en commun :

L'amélioration de la qualité de vie ne passe pas seulement par une optimisation des possibilités de stationnement pour le trafic motorisé. La Ville d'Esch déploie d'énormes efforts afin de promouvoir la mobilité douce et les transports en commun.

C'est dans cet ordre d'idées que le système de guidage pour piétons a été conséquemment élargi aux espaces verts du Gaalgebierg et dans la zone naturelle « Ellergronn ».

Le service « Pédibus » a été étendu à 9 lignes (2 au quartier Brouch, 3 au quartier Lallange, 3 au quartier Dellhéicht, 1 au quartier Nonnewisen).

A la rentrée scolaire en 2019, la Ville d'Esch a lancé son service « Sport- a Kulturbus » qui dessert via 13 arrêts toutes les institutions sportives et culturelles de la ville. Le « Sport- a Kulturbus » est destiné aux jeunes gens, membres d'un club ou d'une association sportive ou culturelle, pour leur permettre les trajets aller/retour vers les sites en question. Le « Sport- a Kulturbus » réduit ainsi considérablement les navettes en voiture individuelle des parents des jeunes sportifs et amateurs de culture.

Les alentours de l'école Jean Jaurès ont été sécurisés avec une coupure physique entre les rues Jean Jaurès et Karl Marx.

Une première M-Box pour vélos sera installée dans les prochains jours dans la rue de l'école.

Concernant les transports en commun, un nouvel affichage statique (plan de réseau) a été mis en place dans les abribus.

Parallèlement à l'implémentation de nouvelles mesures, la Ville d'Esch s'efforce également à sensibiliser ses résidents et visiteurs. C'est seulement la combinaison des mesures prises au niveau politique et une sensibilisation adéquate des utilisateurs qui pourra induire un changement de mentalité. C'est dans cette optique que le concept eschois de la semaine européenne de la mobilité a été entièrement révisé.

Perspectives futures :

Perspectives stationnement :

- Mise en vigueur à partir du 1er janvier 2021 des nouveaux tarifs des vignettes de stationnement résidentiel (1ère vignette : 0.-€ ; 2ème vignette : 60.-€).
- App « OP'n'GO » pour réservation et paiement du stationnement.
- Mise au point technique des horodateurs pour le paiement sans contact avec carte de crédit.

Perspectives transports en commun :

- Affichage électronique des horaires du réseau de lignes de bus dans les abribus.

Perspectives mobilité douce :

- Amélioration de l'éclairage des passages à piétons

Perspectives réseau cyclable :

- Réfections renforcées, amélioration de l'éclairage et de la signalisation conformément aux nouvelles dispositions d'octobre 2020 du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics(MMTP).
- Étude globale en coordination avec le MMTP/Ponts et chaussées en vue de réalisation du réseau national (« Veloschnellwee », pistes cyclables « PC », raccordement au réseau local du pont « Studentewee ») suivant les dispositions des concepts MoDu, Plans sectoriel transports.
- Mise en place d'une liaison cyclable entre la rue Dieswee et la réserve naturelle « Ellergronn ».
- Acquisition d'appareils de comptage du trafic cycliste.
- Organisation d'une « Bike-Night » en 2021 (L'édition 2020 a dû être annulée en raison de la crise sanitaire).

- Rue de l'Alzette : modification de la réglementation de circulation des vélos, e-scooters etc.

Plus d'informations sur www.esch.lu et au Service relations publiques de la Ville d'Esch : relationspubliques@villeesch.lu - +352 2754 4270